

2F2C INVEST
Société Par Actions Simplifiée au capital de 300 euros
Siège Social : 7, avenue Napoléon III, 20000 AJACCIO
RCS Ajaccio en Cours

AG DE NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT :

LES SOUSSIGNES :

1°) Monsieur Philippe, André CALMELS,
Né le 11 avril 1935 à CHERAGAS (Algérie Française), de nationalité française, retraité,
Veuf de Madame SANTA EMMANUELLI,
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

2°) Madame Florence, Carla TEGONI,
Née CALMELS le 2 septembre 1969 à AJACCIO (Corse du Sud), de nationalité française, juriste,
Mariée à M. Sylvain TEGONI, né le 16 février 1970 à Aulnay-sous-Bois (Seine Saint Denis), sous le régime de la participation aux acquêts, sans faculté de revendiquer la qualité d'associé,
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

3°) Monsieur Fabrice, Christian CALMELS,
Né le 14 juillet 1973 à AJACCIO (Corse du Sud), de nationalité française, célibataire, directeur,
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

agissant en qualité d'actionnaires de la Société Par Actions Simplifiée 2F2C INVEST, au capital de 300 euros, dont le siège social est sis 7, avenue Napoléon III, 20000 AJACCIO, RCS en cours, ont signé les statuts et procédé à la nomination du premier Président :

NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT :




Monsieur Philippe, André CALMELS,
Né le 11 avril 1935 à CHERAGAS (Algérie Française), de nationalité française, retraité,
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

qui accepte, est nommée en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales et a, conformément à l'article 15 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous actes et opérations dans l'objet social.

Aucune rémunération de la Présidence n'est en l'état fixée.

Fait à AJACCIO, le 15 janvier 2024

<p>M. Philippe CALMELS : « Bon pour Présidence » & Signature :</p> 	<p>M. Florence TEGONI : Signature :</p> 	<p>M. Fabrice CALMELS : Signature :</p> 
---	--	--